



SERVICE PUBLIC SNCF AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE

*Le gouvernement
et la SNCF
sacrifient les trains
Corail sur l'autel de la
rentabilité.*

**LA MOBILISATION
DOIT S'ELARGIR !**

*Par l'intermédiaire des médias, la
SNCF a dernièrement annoncé
qu'elle envisageait de supprimer
dès cet hiver plusieurs relations
ferroviaires sur les lignes :*

- *Quimper – Nantes –
Bordeaux – Toulouse ;*
- *Nantes – Lyon ;*
- *Caen – Le Mans –
Tours.*

*L'intervention du Directeur
Général Exécutif de la SNCF sur
France 2 le 4 août, tenant à
préciser qu'il ne s'agit encore que
d'un projet et non pas d'une
décision, est loin de nous satisfaire
quand on voit la propension qu'a
la direction de la SNCF à s'aligner
sans broncher sur les dogmes de la
rentabilité financière poussés par
les politiques nationales et
européennes.*



Les raisons qui justifieraient aux yeux des dirigeants de l'entreprise cette politique d'écrémage seraient le déficit actuel de ces lignes et le poids qu'il représente dans les comptes de la SNCF.

N'a—on pas d'une certaine façon organisé sciemment les conditions d'une désaffectation progressive de ces lignes en ne modernisant pas les infrastructures, en utilisant du matériel roulant souvent défectueux, en n'offrant pas des horaires adaptés aux besoins, ni une politique tarifaire attractive, en n'organisant pas les correspondances utiles aux déplacements des voyageurs !?

Dans une grande entreprise publique de service public comme la SNCF, la péréquation doit jouer entre les activités dites bénéficiaires et celles jugées déficitaires. Il n'existe aucun texte légal français ou européen qui l'interdise.

C'est l'utilité sociale, la réponse aux besoins du plus grand nombre, l'intérêt général qui doivent prévaloir et non la loi du fric, le libéralisme économique !

C'est bien ce que les citoyens français ont très majoritairement exprimé dans les urnes lors du référendum du 29 mai 2005.

A la SNCF, comme ailleurs, ils doivent être entendus !

La fédération CGT des cheminots n'accepte pas le chantage de la direction de l'entreprise qui se résume par cette formule « si personne ne paie, on ferme ! »

Une telle ligne de conduite revient à prendre en otages les usagers, les cheminots et les conseils régionaux, à passer sous silence les responsabilités de l'Etat et à éloigner encore plus le service public SNCF de son rôle principal : « répondre aux besoins de transport de la population ».

La rentabilité des dessertes ne peut constituer un indicateur adéquat et exclusif de leur efficacité !

Par ce communiqué, la CGT entend rappeler sa position exprimée lors du Conseil Supérieur du Service Public Ferroviaire du 16 mars 2005 :

⇨ le rejet, dans le fond et la forme, de la création de l'activité TIR (Trains Interrégionaux) qui n'a pour objectif que de mettre en « première ligne » les conseils régionaux pour leur financement, dégageant ainsi l'Etat de ses responsabilités ;

⇨ le maintien de l'ensemble de ces trains qui sont de véritables liaisons ferroviaires nationales d'aménagement du territoire, utiles à la politique du développement durable ;

⇨ l'amélioration et le développement des lignes concernées qui passent par leur attractivité sur lesquelles la SNCF a un rôle à jouer comme exploitant, l'Etat un rôle d'assembleur, de décideur et de financeur, les régions un rôle de partenaire de proximité pour recenser les besoins et l'évolution des dessertes.

C'est sous l'appellation TIN (Trains d'Intérêt National) que la fédération CGT des cheminots et tous ses militants défendront de nouveau l'avenir de l'ensemble des lignes corails concernées par le projet de la direction SNCF et du gouvernement.

La fédération CGT des cheminots demande à tous ses syndicats de se mobiliser et de rentrer en contact avec toutes celles et tous ceux qui sont disponibles pour défendre une conception pro-gressiste du service public SNCF permettant de nourrir des initiatives revendicatives de nature à mettre en échec les politiques régressives en cours.